



## **REUNION DU COMITE DIRECTEUR**

**Le lundi 28 octobre 2024**

**Au boulodrome régional de Bans**

### **Présents :**

Mmes Nadia DA COSTA, Emilie MARAUX, Alexandra MONNET-FISTEBERG et Yvette OUTREY.

MM. Dominique BACHELEY, Paulo DE BASTOS, Mathieu BESSON, Jean BINDA, Michel DEMOUGEOT, Michel FLAGEL, Patrick GRUNEISEN, Michel LIBOZ, Julien MARAUX, Jean-Marie MARAUX, Antoine MARTINELLO, Hervé MOINE, Frédéric MONNIER, Gilles OUTREY, Patrick PETETIN et Christian VALLET.

### **Excusés :**

Docteur Davida RAZAFINDRAKOTO,  
Mme Aurélie BRENIAUX,  
MM. Patrick CROTET et Marc SERTILLANGE.

Avant d'ouvrir la séance, le président tient à rendre hommage à Michel GONCE et Régis BESANCON récemment disparus. Chacun, à sa façon, a marqué la pétanque jurassienne. Le CD39 a une pensée pour leurs proches. Nombreux ont été celles et ceux qui les ont accompagnés pour leur dernier voyage. Malheureusement, à ces noms, il faut ajouter Michel VANDROUX, Denis DUMONT et Pierre RANZONI. Pour eux, un instant de recueillement est observé.

Le Président DE BASTOS poursuit par ces mots :

« Chers collègues, comme vous l'avez compris, il s'agit là de notre dernière séance de travail de ce mandat. J'aimerais ô combien vous remercier toutes et tous pour votre engagement, votre sens des responsabilités s'apparentant à du professionnalisme et la qualité de nos nombreux échanges au cours de nos réunions qui resteront gravées dans les mémoires, au moins sur un point, leur longueur. Je m'excuse de vous avoir imposé 3h30 à 4h de réunion à chaque fois mais quand je vois le nombre de fidèles compagnons depuis 12 ans, je me dis que vous ne m'en avez pas trop tenu rigueur. Les dossiers, parfois très lourds, ont nécessité ces temps de parole. La réussite d'un Comité Départemental ne dépend pas d'un homme ou d'une femme, elle résulte d'un investissement quasi quotidien d'une équipe au service de la noble cause qu'est notre sport. Jamais je n'aurais entrepris 3 mandats sans la certitude de votre loyauté, votre esprit critique au service de l'intérêt général et, si parfois, nous nous sommes affrontés, nous l'avons fait avec intelligence dans le respect de chacun. Les chantiers ont été nombreux, parfois fructueux, parfois beaucoup moins, les attaques véhémentes voire diffamatoires venues souvent de ceux et celles qui ignorent ce qu'est un bénévole n'ont pas réussi à nous détourner de notre objectif, celui de contribuer au développement de notre sport auprès de tous les publics. C'est à vous que je le dois, soyez fiers de vous comme je suis fier de vous. Qu'on se le dise, personne n'est irremplaçable, chacun apporte sa personnalité, c'est sûr, j'ai la mienne. Quant à mes défauts, la liste est longue mais je crois avoir toujours été à l'écoute des autres. J'ai défendu nos idéaux ici ou là, la Région ou la Fédération peuvent en témoigner. Mais toujours en toute transparence, grâce à votre appui et celui de nos clubs.

Comme tout bon Français, certains diront que tout va mal, pour ma part, je vous dis avec conviction que notre Comité ne va pas si mal que cela. Bravo aux commissions jeunes, sportive, jeu provençal, vétérans et féminines qui ont accompli un formidable travail d'attractivité, soutenues par une commission arbitrale qui a fait changer le regard sur l'arbitrage. Félicitations à notre pôle financier pour son professionnalisme, au pôle secrétariat pour l'exemplarité de sa promptitude dans l'accomplissement des missions. Notre site internet est une référence et notre boulodrome envié.

Alors, je laisserai aux esprits chagrins le soin de dire que tout va mal. Nous avons pu investir dans la réfection du chauffage et de l'éclairage rendant notre boulodrome régional encore plus attractif et source d'économies énergétiques. Les voyants sont au vert ou à l'orange malgré quelques difficultés mais nous pouvons nous enorgueillir de laisser une situation stable et pérenne à ceux qui auront cette très belle mission de nous succéder. J'en suis sûr, des hommes et des femmes volontaires auront à cœur de poursuivre le travail engagé depuis 1974.

Mon seul grand regret et je suis bien impuissant, c'est d'avoir dû trop souvent vous faire part de la disparition de l'un des nôtres, d'un ami ou d'un dirigeant bénévole actif d'un club au cours de ces dernières années et 2024 ne nous aura pas épargnés. J'espère simplement qu'ils sont fiers de nous depuis là-haut.

Pour conclure, comme je vous l'ai dit en début d'année, nous travaillerons jusqu'au dernier quart d'heure. Notre devoir est donc de préparer cette assemblée générale par la présentation de nos bilans mais aussi par celle de la saison sportive suivante. Comme nous l'avons toujours fait. Mon dernier mot sera pour vous : de tout cœur, MERCI ! »

## **1 : Approbation du compte-rendu du 27 septembre 2024**

Il est adopté à l'unanimité.

## **2 : Préparation de l'AG du CD39 du 23 novembre 2024**

- **Réservation du CARCOM** : réalisée par M. Antoine MARTINELLO.
- **Traiteur** : M. Antoine MARTINELLO
- **Repas** : Le CD39 invite les membres du CD, les arbitres et 2 personnes par club ainsi que les vérificateurs aux comptes (MM. Hubert BARTHOULOT, Michel BOY et Eric DIDOT) et la commission électorale (MM. Jean-Luc PERRIN, Jacques PARIS, Michel DEMOUGEOT et Mme Françoise GAUTHIER). Pour les repas supplémentaires, 35 € à régler à l'ordre du CD39 à l'envoi de la réservation. Le CARCOM a augmenté ses prestations.
- **Proposition de menus** : le choix du menu a été effectué et transmis au traiteur.
- **Envoi des convocations et invitations** : notre secrétaire générale enverra les convocations **le 8 novembre** aux clubs et présidents de districts. Le Président s'est chargé le 24 octobre de l'envoi des invitations au Président du Conseil Départemental, à sa vice-présidente en charge des sports, à la députée du Jura, à la présidente du CDOS Jura, aux 7 présidents de CD de la BFC, au président du Comité Départemental Sport Adapté, à la Présidente du Comité Départemental Handisport, au Président du Comité Régional Bourgogne Franche-Comté, au Président et au trésorier de la FFPJP et au président de la FIPJP.
- **Envoi de la fiche de candidatures aux clubs (en annexe du compte rendu)** : la secrétaire générale a transmis par mail le lendemain de la réunion, le 29 octobre aux présidents de clubs. Ces derniers doivent la diffuser ensuite à leurs licenciés. **Retour des candidatures au plus tard le samedi 16 novembre 2024 au Président du CD 39, Paulo DE BASTOS, OBLIGATOIREMENT par voie postale (26 rue Charles Magnin - 39110 Salins les Bains) pour attester de la date d'envoi. La fiche de candidature doit être OBLIGATOIREMENT accompagnée de l'extrait de casier n°3 judiciaire. Le document sera mis sur le site.** Le Président enverra un SMS aux candidats de la bonne réception des documents.
- **Mise en place de la salle** : par le personnel du CARCOM

- **Préparation des pochettes aux clubs :** MM. GRUNEISEN, BACHELEY, CROTET, MARTINELLO, DE BASTOS, OUTREY, LIBOZ et Mmes DA COSTA, BRENIAUX et OUTREY. Prévoir de se retrouver au boulodrome le mercredi 20 novembre à 14h pour l'impression des documents et mise sous pochettes. Vérifier les cartouches d'encre.
- **Emargement et remise pochette aux clubs :** MM. Antoine MARTINELLO et Marc SERTILLANGE et Mmes Nadia DA COSTA et Aurélie BRENIAUX.
- **Déroulement de l'AG :**  
Le Président donne lecture à l'ordre du jour et donne quelques consignes sur le déroulement d'une AG lors d'une élection.  
**Délégation au Congrès de la FFPJP de Belfort des 20 et 21 décembre :** les 3 noms seront désignés parmi les élus au moment où ils se retrouveront entre eux pendant l'AG. Ils seront ensuite soumis au vote des présidents de clubs. De plus, les nouveaux élus devront désigner 2 Grands Electeurs qui eux aussi seront soumis au vote des présidents. L'ordre du jour est approuvé. Début à 9h et reprise à 14h15.
- Un pot d'honneur est organisé à l'issue de l'AG :
  - **Boissons :** Mme Yvette OUTREY
  - **Fromage :** M. Patrick CROTET
- **Les comptes rendus de commissions seront envoyés par notre secrétaire générale, le 19 novembre à tous les destinataires (présidents de clubs et présidents de district).** Donc chaque responsable de commission transmet à notre secrétaire générale **au plus tard le 15 novembre** son compte-rendu afin qu'elle puisse préparer avec Aurélie BRENIAUX, l'envoi avec une relecture au préalable. **Sont concernés : jeunes et formations (MM. Mathieu BESSON et Julien MARAUX), arbitrage (M. Frédéric MONNIER), sportive (Mme Emilie MARAUX/ M. Hervé MOINE), féminine (Mme Alexandra MONNET-FISTEBERG et M. Patrick CROTET), vétéran (M. Patrick GRUNEISEN), CDC Jeu provençal (M. Julien MARAUX), discipline (MM. Patrick PETETIN et Marc SERTILLANGE), travaux réalisés au boulodrome (M. Paulo DE BASTOS) et Licences et Mutations (M. Antoine MARTINELLO)**  
Pour ceux qui doivent présenter des compétitions sportives en 2025 (différents CDC), ils interviendront l'après-midi au moment où l'ordre du jour le prévoit.
- Les diplômes de champions seront préparés par Mme Aurélie BRENIAUX.
- Récompenses : certaines seront remises ce mardi 29, d'autres dès ce jour pour tenir compte des dates des AG des clubs. Enfin, certaines seront attribuées lors de l'AG. Même chose pour les récompenses exceptionnelles (arbitres, éducateurs, club de l'année...)

- Pour les remises de diplômes d'honneur, médailles de bronze, d'argent et d'or, seules les personnes à jour de leur licence 2024 recevront leur récompense.

### **3 : Calendrier 2025**

Le Président a transmis le calendrier aux présidents de district avec un retour des propositions 2025 **au plus tard le 19 novembre au président.**

A la suite de la réunion de ce week-end à Nevers évoquant le calendrier 2025, 3 points importants ont été évoqués :

- Le championnat doublette provençal BFC (32 équipes) est resté sans candidat. Le Président a proposé à la région qui a accepté que ce championnat soit organisé à Bans les 14 et 15 juin 2025. Le Président propose que ce championnat soit porté par la nouvelle équipe du comité directeur. Il serait possible de jumeler avec la journée de CDC jeunes le dimanche selon le calendrier des jeunes ce qui permettrait d'être plus rentable financièrement.

Il est accepté que ce championnat se fasse à Bans et le nouveau comité directeur décidera soit d'organiser ce championnat soit de faire appel aux clubs.

- Le marathon féminin prévu les 21 et 22 juin 2025 se trouve en même temps que le féminin de Fenay (21). Le Président a proposé à Aurélie BRENIAUX les dates des 24 et 25 mai 2025. Les Présidents de district ont été informés.
- Lieux des CRC 2025 : Les lieux seront déterminés en fonction des clubs qualifiés géographiquement. Un appel aux clubs sera fait en début d'année pour l'organisation. A l'AG, le 23 novembre, les lieux ne seront donc pas connus.

Aussi, le CRC féminin sera détaché du CRC open par manque de terrains.

Tir de précision : se pose la question de maintenir ou non ce championnat qui demande de monopoliser beaucoup d'arbitres et qui est très onéreux (2400€ en 2023 au comité). Il n'est pas envisageable de déléguer une nouvelle fois au district pour éviter une perte financière pour ces derniers.

Il reste la solution de la formule Open qui pourrait compenser les frais d'arbitrages par les 6€ d'inscription. Lorsque le comité avait organisé cette journée Open en 2022, 139 joueurs étaient inscrits.

Il est demandé par pas de tir par la fédé, un arbitre (notation de la cible) et un membre du comité directeur (pied) ou un membre organisateur sous la responsabilité du Président. Il n'est donc pas possible que chaque club organise en interne.

Il faudrait une dizaine d'arbitres et une dizaine de membres du comité directeur disponibles.

La date est non imposée mais il faut que ce championnat soit organisé au moins 15 jours avant la date du BFC : 8 juin pour les jeunes et 8 mai pour les séniors.

Le prochain comité directeur se positionnera en début d'année sur le choix de maintenir ou non le tir de précision.

Les régionaux 2025 et le national de Salins ont été validés.

#### **4 : Questions diverses**

##### **- Point financier :**

Les fiches financières ont été envoyées par M. Dominique BACHELEY à chaque club. 7 clubs n'ont pas réglé les fiches financières. La date limite est le 31 octobre. Les dotations CRC/CNC ont été versées aux clubs concernés.

Les factures des panneaux publicitaires ont été envoyées aux entreprises/sponsors. La fiche financière à la région est payée. A la fédération, c'est en cours.

Subvention ANS : le dossier est pour l'heure bloqué à cause de la transmission d'un devis signé avant la notification officielle de l'accord. Si, pour le CD39, c'est une maladresse, il n'empêche que ce devis nous a été demandé par l'ANS. Le Président poursuit les recours mais les chances d'aboutir s'amenuisent.

Un accord de principe de 19 000€ avait été donné.

Plus de 50 documents ont été transmis par le CD39 pour ce dossier.

Le dossier et la décision de l'ANS seront transmis à Corentin Duterme de la FFPJP afin d'aider dans le recours administratif. Romain Dupuy, chef de service de la DJESJ sera également sollicité.

La commission des finances se réunit le vendredi 15 novembre à Salins.

Les vérificateurs aux comptes sont convoqués le jeudi 14 novembre à Bans.

##### **- Trophée féminin BFC à Nevers le 24 novembre 2024 :**

D'un commun accord, pas de délégué. Le Président se charge de l'achat des corbeilles de dotation. Une joueuse entrera en contact avec le trésorier pour les indemnités liées à cette compétition. Il est demandé à Frédéric Monnier de faire le relais. Alexandra MONNET s'est occupée de l'organisation.

##### **- Jeunes :**

Journée spéciale du mardi 29 octobre dédiée aux jeunes : MM. Mathieu BESSON et Julien MARAUX ont tout préparé.

75 jeunes présents sur 152 licenciés, 16 éducateurs et 2 invités surprises (Dylan ROCHER et Christophe SARRIO). 2 clubs avec une école de pétanque n'ont pas répondu présents Moirans et Foncine.

Début de la journée à 10h avec des défis, des parties avec les invités et des ateliers.

La fin de journée s'est terminée avec des photos et remises de médailles.

Le Président remercie chaleureusement Julien MARAUX et Mathieu BESSON.

Et remercie également le club de Damparis qui suite à sa dissolution a fait un don financier à la commission des jeunes.

Le CD39 a offert 2 corbeilles jurassiennes aux joueurs de l'élite nationale.

5 écoles de pétanque ont renouvelé leurs labellisations : Salins, Châteleneuf, Orgelet, Mont sous Vaudrey et Champvans. Le dossier a été transmis à la fédération.

- **Forfait général de Morez en CDC honneur 2 :**

Le montant est de 400€. La Présidente, Mme Cathy GARNIER, est au courant.

- **Régionaux 2026 :**

L'inscription sera de 70€ au lieu de 50€ (décision fédérale et non régionale).

- **Société SBM :**

Demande d'un contrat d'entretien pour le chauffage : réponse positive du CD39 à condition d'un partenariat permanent et du coût financier.

- **Remerciement :**

Le Président remercie Alexandra MONNET et Emilie MARAUX pour l'organisation de la soirée cabaret à Salins pour les 50 ans du comité. Le comité a participé à hauteur de 50%.

- **Obligations des clubs :**

Les clubs doivent transmettre les PV et le bilan financier chaque année suite à leur AG. La fédération oblige les comités de transmettre ses documents sous peine de sanctions financières.

Les statuts prévoient une amende de 150€ par document non fourni. Pour l'année 2023, le club d'Arbois n'a transmis aucun document et le club de Champagnole a transmis son bilan financier au lendemain de la réunion, le 29 octobre.

Si le 23 novembre, le jour de l'AG, le club d'Arbois n'a pas transmis le PV et le bilan financier, c'est non-participation aux votes délibératives de l'Assemblée Générale, non renouvellement de l'affiliation et non délivrance des licences 2025.

Un rappel est fait également sur les amendes encourues des clubs :

- obligation d'organiser un concours officiel chaque année. 300€ d'amende. 7 concours départementaux ont été annulés cette année 2024.
- club absent à l'AG du comité : 150€ d'amende.

- **Montant de l'affiliation :**

La commission des finances va se pencher sur une augmentation du prix d'affiliation en fonction du nombre de licenciés. Il est prévu de proposer des montants sous forme de paliers. Tout sera prévu pour qu'il n'y ait pas d'iniquité entre les clubs selon le nombre.

La proposition sera transmise aux membres du comité.

- **Diplôme pour les jeunes :**

Les diplômes des champions seront remis à l'AG.

- **Intervention de Jean Marie MARAUX, trésorier de la FFPJP :**

Le cap des 300 000 licenciés a été passé et 5789 clubs pour l'année 2024.

Elections : 2 listes sont en cours (1 du Président sortant et 1 autre liste).

La campagne officielle aura lieu du 22 novembre au 12 décembre 2024. Les Présidents de club recevront les professions de foi et les listes en même temps que le lien pour voter dès le 22 novembre. A compter du 13 décembre 2024, les clubs et les comités pourront voter. Les 13 Présidents de région éliront 2 représentants au Congrès de Belfort.

Le 23 novembre, le CD39 devra transmettre la liste des élus à la fédération.

Jean Marie MARAUX remercie Paulo pour toutes ces années qui a été le Président n°6 depuis sa création en 1974.

Fin de réunion à 21h20.

La secrétaire Générale du CD39 FFPJP  
Nadia DA COSTA



Le Président du CD39 FFPJP  
Paulo DE BASTOS





**FEDERATION FRANCAISE DE  
PETANQUE  
ET JEU PROVENCAL  
REGION BOURGOGNE FRANCHE-COMTE**



**COMITE DU JURA**

**CANDIDATURE DE MEMBRE  
AU COMITE DIRECTEUR DEPARTEMENTAL**

**ASSEMBLEE GENERALE 2024  
Samedi 23 novembre 2024**

**à retourner impérativement par voie postale au plus tard le 16 novembre 2024  
(cachet de la Poste faisant foi) au Président à l'adresse suivante :  
**DE BASTOS Paulo - 26 rue Charles MAGNIN - 39110 Salins les Bains****

NOM : .....

Prénom : ..... n° de licence : .....

Adresse postale : .....

Adresse mail : .....

Date et lieu de naissance : .....

Profession : ..... N° de Tel : .....

Club d'appartenance : .....

présente ma candidature au Comité directeur Départemental du Jura FFPJP pour le mandat de 4 ans (2024/2028).

A .....

Le.....

Signature

**IMPORTANT** : votre candidature doit être **obligatoirement accompagnée** d'un extrait n°3 de votre casier judiciaire. Voici le lien permettant d'en faire la demande : <https://casier-judiciaire.justice.gouv.fr>